



COMMISSION FEMININES

Réunion du 8 Février 2022

Procès-verbal n ° 543

Président : Jacques Issartel

Présent : Gérard Bouat, Thierry Truwant

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission des règlements

Courriers : O ST MARCELLIN, GT LA SAVOYARDE, G A P S, GT A C N D , AIX, DOMARIN, GT NIVOLAS ST C, GT HAUTE COMBE, VEZERONCE HUERT, ESTRABLIN, RACHAIS, NIVOLET

COVID

A l'heure actuelle, pour bénéficier du protocole COVID

Se reporter au PV de Bureau n°543

IMPORTANT

Le règlement concernant la praticabilité des terrains, lors des matchs le dimanche matin a évolué, dorénavant les décisions devront être prises par le délégué, avant 18 h le samedi, ce qui laisse la possibilité d'inverser le match

Concernant les reports, seule la commission peut valider un report à la demande des clubs ; en aucun cas, une rencontre ne peut être reportée entre clubs. En cas de manquement la commission des règlements sera saisie.

CHAMPIONNAT A 11

D 1 VER SAU- FF ECHIROLLES le 20 Février

COUPE U15

1^e Tour Poule B

NIVOLET – ST PIERRE SPORT se jouera le 12 Février à 10 h stade des Barillette

COUPE U 18

1^e tour : G A P S – FF ECHIROLLES reporté au 12 Février

FESTIVAL U 13

Sont qualifiées pour la finale départementale du 2 Avril, les équipes suivantes :

EYBENS, CROLLES, GT NIVOLAS T ST C, G F 38, ST QUENTIN FALLAVIER, MOIRANS, ENTENTE BIEVRE VALLOIRE, BOURGOIN,

Le Président
J. Issartel
06 34 87 23 55